

Comité de coordination

COMPTE-RENDU d'une réunion tenue le 28 avril 1986 à 19h00 au local Animation 55 Plus, 21 rue Ste-Marie à Hull.

Etaient présents:

Messieurs Jean-Serge Lauzon, F.A.O. et président intérimaire
Jean Godin, Académie de gérontologie de l'Outaouais
Clément Pépin, F.A.O.
Pierre Schnobb, Regroupement
Bernard Lamothe, Animation 55 Plus
Jacques Lavigne, Corporation des aînés de la Cabane
Paul-André Busque, Société Alzheimer
Jean-Maurice Lafond, conseiller en communication
Me René Prince, F.A.O.

Mesdames Claire Lamont, retraitée bénévole
Dr Hélène Letarte, Société Alzheimer

Etaient absents (absences motivées):

Messieurs Roger Tassé
Marc-Aurèle Vincent

Etait invité:

Monsieur Antoine Grégoire

1. Adoption de l'ordre du jour

Il est proposé par Me René Prince
appuyé par M. Jean Godin

Que l'ordre du jour soit accepté sans modification.

1a. Nomination de secrétaire

Il est proposé par M. Jean Godin
appuyé par M. Clément Pépin

Que M. Paul-Emile Busque prenne les minutes de l'assemblée.
M. Busque accepte.

2. Adoption du procès-verbal de la réunion du 22 avril 1986

Il est proposé par Me René Prince
appuyé par M. Pierre Schnobb

Que le procès verbal soit accepté sans modification.

3. Suivi du procès-verbal

a. Compte-rendu de la rencontre avec les présidents des conseils
d'administration du Regroupement

M. Antoine Grégoire fait le point sur la situation. Le président de la Corporation du Foyer du Bonheur fait part de certaines réticences de la part de son organisme, notamment du côté de la gestion. Il est endossé par les autres membres. Une demande est faite pour obtenir une rencontre avec les autorités du Collège de l'Ouataouais et les sept présidents des organismes concernés. Les démarches seront entreprises par M. Pierre Schnobb pour la concrétisation d'une telle rencontre.

D'autre part, une rencontre avec les dirigeants de la Caisse populaire St-Joseph de Hull permettra d'en arriver à une solution financière intérimaire.

b. La présidence d'honneur

M. Antoine Grégoire est présent ce soir pour clarifier certaines choses mais aussi pour souligner qu'il ne peut assumer la fonction de président d'honneur de la campagne de levée de fonds. En terme d'obligations, il ne peut donc poursuivre. Il sera prêt cependant à faire partie d'un éventuel comité de construction.

M. Pierre Schnobb nous informe que l'Honorable Pierre DeBané, sénateur a accepté d'être le président d'honneur de notre campagne de levée de fonds. Tous sont unanimes.

Il y aura un dîner-causerie avec notre président d'honneur le 29 avril prochain à 12h30 à la Ferme Columbia et plusieurs membres du comité de la levée de fonds y sont invités.
L'Honorable Pierre DeBané sera présent au souper du Grand Partage. Il prendra la parole à cette occasion.

c. La conférence de presse.

M. Antoine Grégoire suggère la correction du slogan sur la pochette de presse.

M. Jean-Serge Lauzon nous informe que la conférence de presse est annulée étant donné les incertitudes qui planent quant à la gestion du projet.

La question du financement est de nouveau soulevée: Quel est le bilan de la situation financière?

Une discussion s'impose pour clarifier la situation du financement du centre.

M. Pierre Schnobb fait part qu'une rencontre aura lieu le 29 avril prochain avec les autorités du Foyer du Bonheur et les représentants du Collège.

Une invitation est adressée aux présidents des organismes impliqués pour une rencontre qui aura lieu le mardi 6 mai à 12h00 au Collège de l'Outaouais, local A-100. Le tout sera confirmé d'ici-là.

- Des questions sont soulevées; on attend des réponses.
- Le protocole d'entente devrait déboucher sur une entente claire, nette et précise.
- Questions de coûts?
- Questions de soumissions?
- Qui fait quoi? Avec quel argent? Qui contrôle ces argents?
- Quel sera le coût réel du projet? Qui assurera le financement?
- Structure juridique? Responsabilité des organismes?
- Qui est responsable de quoi dans cette entente?

Conclusion: un protocole d'entente clair pour les organismes, un projet précis, le mandat des comités à établir.

Il y aura rencontre du comité de regroupement le 29 avril prochain. Des décisions seront prises à cette réunion et la rencontre du 6 mai prochain avec tous les présidents, les autorités du Collège et le comité de regroupement apportera la lumière sur tous les points obscurs de ce projet.

d. Le programme du souper du Grand Partage.

Le programme est présenté par M. Jean Godin avec les corrections nécessaires.

e. Dépôt de la lettre à Jean-Pierre Masson.

M. Jean-Serge Lauzon informe les membres qu'une lettre a été envoyée à M. Jean-Pierre Masson.

4. Rapport des comités

a. Le comité des relations publiques.

M. Jean-Maurice Lafond informe les membres sur le fonctionnement du comité des relations publiques.
Accepté tel que présenté.

b. Le comité du marcheton.

Il sera annoncé lors du souper du Grand Partage.

5. Reporté à la prochaine réunion.

6. Reporté à la prochaine réunion.

7. Date de la prochaine réunion.

La prochaine rencontre du comité aura lieu mercredi le 7 mai 1986 à 19h00, au local Animation 55 Plus, 21 rue Ste-Marie, Hull.

8. Ajournement

L'assemblée s'est terminée à 22h00.